

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 1^{ER} MARS 2021**

Conseillers en exercice : 27

Convocation du 22.02.2021

Présents à la séance : 23

Présents : Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Johan DURQUE

Absents excusés : Patricia DA CUNHA (pouvoir à Gilles COUVIDAT) - Fabrice PORCHERON (pouvoir à Chantal CORDELIER) - Sandro Filipe MARTINS (pouvoir à Géraldine PLANTARD) - Inès DIAS (pouvoir à Laurent ECHALIER)

Secrétaire de séance : MEREAU Philippe

DELIBERATION N° 7

OBJET : ACCORD DE PRINCIPE EN FAVEUR DU PROJET DE FERME PHOTOVOLTAÏQUE PORTE PAR LES PAPILLONS BLANCS EN ASSOCIATION AVEC LA SOCIETE LUXEL

Le Rapporteur présente le projet porté par les Papillons Blancs qui ont l'intention de valoriser des terrains leur appartenant en permettant la réalisation d'une ferme photovoltaïque avec la société LUXEL.

Ce projet a pour but de promouvoir la production d'énergies renouvelables, permettant à l'Association des Papillons Blancs de générer des recettes, et de valoriser un délaissé inexploité. Ce projet présente des avantages pour la commune puisqu'une part des recettes dégagées sera reversée à la collectivité. Par ailleurs, la Société Luxel envisage de proposer aux éleveurs locaux, la possibilité de mettre à disposition les pâturages clôturés et sécurisés du site pour l'entretien des terrains enherbés.

La Société Luxel sollicite un accord de principe et le soutien de la Municipalité de la commune pour un appui de leurs démarches auprès des partenaires associés au projet.

Le Conseil Municipal, après vote : 26 POUR et 1 ABSTENTION

- **DONNE** un accord de principe à la réalisation de ce projet de ferme photovoltaïque dans le cadre du partenariat entre la Société Luxel et les Papillons Blancs.

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

- 5 MARS 2021

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS



Fait à Le Breuil,
le 1^{ER} MARS 2021

Chantal CORDELIER
Maire